

Charte d'interaction et d'éco-responsabilité

pour les équipes éducatives et les étudiants
de l'enseignement de Promotion Sociale de la Ville de Bruxelles

En tant que membres d'une institution de Promotion Sociale de la Ville de Bruxelles, nous nous engageons à respecter les dispositions de cette charte.

Cette charte vise à promouvoir un cadre relationnel harmonieux entre les étudiants et les équipes éducatives, dans le respect des dynamiques de cours, des horaires et de la communauté académique dans son ensemble.

Ainsi, nous nous engageons à :

- Respecter les horaires. En cas d'absence, fournir les documents nécessaires (certificat médical, par ex.).
- Être ponctuel pour les cours et les activités prévues.
- Utiliser les canaux de communication définis par l'ICC (Chamilo).
- Respecter le droit à la déconnexion de chacun.
- Prendre soin des locaux et du matériel de l'ICC. Maintenir les espaces propres et ordonnés, signaler tout problème.
- Veiller à éteindre les lumières, fermer les fenêtres ou les portes lorsque l'on quitte un local.
- Être attentif à la sécurité et à la propreté de l'école.

Cette Charte vise également à promouvoir l'inclusivité et à reconnaître la diversité, ainsi qu'à privilégier un climat bienveillant et constructif au sein de l'établissement.

Dès lors nous nous engageons à :

- Valoriser les différences présentes à l'ICC.

- Créer un environnement où chacun se sent respecté.
- Valoriser l'inclusion et le respect mutuel.
- Promouvoir l'entraide et la solidarité.
- Favoriser le dialogue et éviter tout comportement discriminatoire.

Cette charte vise enfin à intégrer les principes de comportement éco-responsable et de tri des déchets au sein de notre établissement, à préserver l'environnement et à promouvoir un mode de vie durable au sein de notre communauté.

Ainsi, nous nous engageons à :

- Adopter des pratiques respectueuses de l'environnement et à limiter notre empreinte écologique.
- Participer activement au tri des déchets en suivant les politiques de recyclage en vigueur.
- Utiliser les poubelles de tri mises à disposition, en suivant les indications sur les types de déchets.
- Réduire notre consommation de plastique à usage unique et privilégier le réemploi ainsi que les alternatives durables.
- Apprécier les efforts de sensibilisation de la Ville de Bruxelles sur les enjeux environnementaux et suivre les recommandations de pratiques écologiques.

En tant que membre de l'enseignement de promotion sociale de la Ville de Bruxelles, nous sommes conscients que notre comportement et notre attitude contribuent à la qualité de notre expérience d'enseignement et d'apprentissage, ainsi qu'à une école plus inclusive et plus attentive. Nous avons le pouvoir de contribuer activement à la préservation et l'amélioration de notre environnement.